

INFORMATIONS PRATIQUES

Mardi 3 novembre 2026

De 9h00 à 17h30

(accueil à partir de 8h30)

En présentiel ou en classe virtuelle

La session en présentiel se déroule

aux Salons de l'Hôtel des Arts et
Métiers (Paris 16^e)

Tarif : 950 € HT (soit 1 140 € TTC)

PUBLIC

DAF / RAF

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Fiscaliste

Directeur / responsable comptable

Contrôleur de gestion

Avocat

TVA Manager

CEO

INTERVENANTS

Jean-Pierre CASIMIR, Professeur émérite
de l'Université de Bourgogne, directeur
scientifique de la rédaction fiscale de la
Revue Fiduciaire

Arnaud MORAINÉ, Avocat Associé du Cabinet
KPMG Avocats, membre de l'Association des
Praticiens de la TVA Européenne

Laurent CHETCUTI, Avocat Associé du
Cabinet KPMG Avocats

Philippe BRETON, Avocat Associé du Cabinet
KPMG Avocats, membre de l'Association des
Praticiens de la TVA Européenne

Magali BESNARD, Associée du Cabinet
KPMG Avocats

**Et les avocats de l'équipe TVA du Cabinet
KPMG Avocats**

OBJECTIFS

- **Comprendre :**
 - Les conséquences de la recodification de la TVA dans le CIBS
 - Les orientations de l'administration en matière de contrôle et de contentieux
- **Maîtriser :**
 - Les enjeux TVA des associations, structures hospitalières et acteurs de l'ESS
 - Les risques de contrôle et de redressement
- **Mesurer :**
 - L'impact de la facturation électronique et du e-reporting
 - Les implications pratiques des contrôles et contentieux TVA

PROGRAMME

9h00 : début des interventions

Les impacts de la recodification de la TVA dans le CIBS

- Les modalités de la recodification et son entrée en vigueur
- Les enjeux généraux
- Les impacts par secteur (immobilier, secteur associatif, assurance, etc.)

Facturation électronique : premiers retours d'expérience et anticipation des impacts

- Le lancement de la réforme et son déploiement au sein des entreprises
- Les difficultés rencontrées et leur résolution
- Les conséquences à anticiper de la déclaration en quasi-temps réel

Organismes sans but lucratif : des enjeux TVA à ne pas négliger

- Point jurisprudence
- Enjeux et opportunités dans le secteur hospitalier et médical, le logement social, le monde de la culture...

Directive ViDA

Quelles dispositions s'appliqueront dès le 1^{er} janvier 2027 ?

12h45 - 14h00 : déjeuner assis

Panorama des contrôles et contentieux TVA

- Quels sont les redressements les plus fréquents et les sujets « à la mode » (traitement TVA des ajustements de prix de transfert, négoce de véhicules, pénalités, etc.) ?
- Quels sont les principaux points de contrôle privilégiés par l'administration en TVA ?
- Comment s'y préparer ?

17h30 : fin de la journée

